

LES DECRETS-LOIS

Nous avons reçu pendant les vacances de nombreuses lettres concernant les décrets-lois qui frappent si durement les femmes de fonctionnaires, fonctionnaires elles-mêmes.

Dans notre prochain numéro, notre amie Mme Rebour présentera leur thèse et défendra leur point de vue.

Nous publierons également quelques autres opinions.

En tant que féministes, notre rôle est de veiller à ce qu'aucune inégalité ne soit créée entre les deux sexes.

En tant que Françaises, nous devons examiner si les décrets pris sont vraiment de nature à assurer le salut économique du Pays.

C. B.

1935-7x14-09

n° 1159.